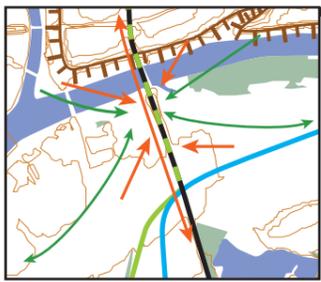
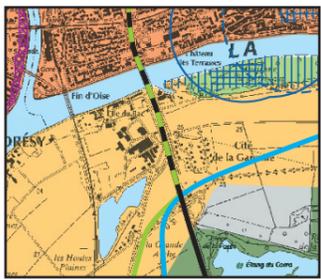


Tracé C2 - séquence A

espaces très sensibles : paysages urbains
espaces sensibles : paysages ouverts à dominante agricole sous pression urbaine



- Impacts visuels**
- Impact visuel
 - Vue
 - Espace boisé
 - - - Courbe de niveau
 - Tracé C2
- 0 500 m



- Sensibilités**
- Paysage rare et naturel
 - Base de loisirs
 - Paysage urbain
 - Massif forestier
 - Paysage ouvert sous pression urbaine
- Protections**
- Monument classé
 - - - Monument inscrit
 - Site classé
 - Site inscrit
 - Tracé C2
- 0 500 m



- Emprise totale
 - Barrière physique infranchissable
 - △ Prise de vue
- 0 500 m



1 RN 184, l'étang de Corra, boucle de Saint-Germain, franchissement de la Seine vers Conflans.



2

Le tracé C2 emprunte le tracé existant de la route N184. Ce passage est donc actuellement lisible sur le site. La Francilienne risque d'accentuer cette nuisance à la fois visuelle, rupture physique au sein de la ville, et aménagements non adaptés à l'échelle urbaine traversée (échangeurs...).

D'autre part, le passage de la Francilienne, étant donné son importance, crée une présence qui rend abstrait les autres éléments « naturels » du paysage : la confluence entre la Seine et l'Oise, le coteau, les ripisylves... composants remarquables qui participent à la qualité de la façade de la ville de Conflans sur la Seine.

Sur cette séquence, les préconisations d'aménagements sont :

- prévoir des plantations type urbaines : alignements, mails, arbres de grands sujets... qui permettraient de créer une épaisseur entre la voie et l'urbanisation contiguë.

La solution la plus respectueuse, étant donné le contexte urbain et géographique serait de l'aménager en tranchée couverte.